



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 novembre 2013

Aéroport de Sion Le Conseil d'Etat interpelle Ueli Maurer

(IVS).- Le Conseil d'Etat valaisan a une nouvelle fois confirmé officiellement le 13 novembre 2013 au conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), son fort soutien à la présence militaire sur l'aéroport de Sion. Le Gouvernement juge l'apport de l'Armée indispensable à la viabilité de cette infrastructure importante pour le canton. Aussi l'Exécutif in corpore regrette-t-il l'attitude de la Ville de Sion, qui a refusé de cosigner dite lettre de soutien.

Dans ce courrier adressé au Conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS, le Gouvernement cantonal rappelle qu'une très large majorité de la population valaisanne soutient l'armée de milice. Le vote du 22 septembre 2013 l'a clairement rappelé.

Un aéroport sans une présence militaire n'est tout simplement pas viable. Le Conseil d'Etat s'est ainsi toujours engagé pour trouver un compromis acceptable par toutes les parties. Il a notamment proposé au DDPS, en avril 2012 déjà et en avril 2013, un plafonnement du bruit généré par l'aéroport au niveau de celui de 2001. Le Grand Conseil l'avait fait aussi au moyen d'une résolution du 11 mars 2008, votée par 81 « oui », 2 « non » et 1 abstention.

Le Conseil d'Etat regrette la position de la Ville de Sion, qui n'a pas répondu à ses demandes et qui a refusé de cosigner la lettre de soutien à l'aéroport. Cette position met clairement en danger la survie de l'aéroport. Une éventuelle fermeture aurait de graves conséquences pour l'économie cantonale, pour le tourisme et pour la formation, puisque 43 places d'apprentissage sont en jeu.

Contact

Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger, chef du Département de la formation et de la sécurité - 027 606 40 05

